

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers votants : 14

Le quatorze Mars deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 06 Mars 2024

Etaient présents : GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, GUICHERD Cyril, ALLEGRE Jean Marc
Conseillers Délégués- BASSOT Christine - ROUCHON Dominique - BELOT Jean Luc - MOUILLER Annie - NERON Sylvie - CUISSET Betty - PROVOST Eric

Etaient excusés : LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril
CORNET-MONAT Béatrice qui a donné pouvoir à NERON Pascal
TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à Marie Françoise GAUME

Secrétaire de séance : GAUDARD Bernard

OBJET : APPROBATION DE LA VENTE D'UNE PARCELLE AU LIEU-DIT CHAZELLET A MONSIEUR ET MADAME CHARPENET GREGORY ET ISABELLE DE ST ALBAN LES EAUX

Madame le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération n° 712023 du 16 novembre 2023 concernant l'approbation de la vente d'une parcelle cadastrée section B numéro 239 pour 22 a 00 ca au lieu-dit Chazellet à Monsieur CHANTELOT Paul de St Alban les Eaux au prix de 550 €.

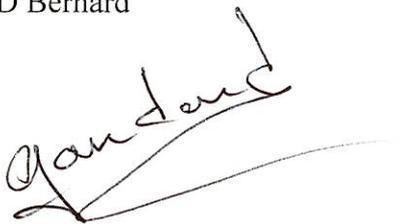
Madame le Maire explique que Monsieur CHANTELOT Paul a effectué une donation à ses enfants. De ce fait, sa fille CHARPENET née CHANTELOT Isabelle est propriétaire et riveraine de la parcelle section B numéro 239. La vente de cette parcelle sera donc réalisée à son nom ainsi qu'à celui de son époux.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte la vente de la parcelle ci-dessous
- lieu-dit « Chazellet » cadastré section B numéro 239 pour 22 a 00 ca,
- accepte (en accord avec le futur acquéreur) le prix de 550 € pour la vente de cette parcelle pour une superficie totale de 22 a 00 ca (soit 0.25 € le m2),
- dit que tous les frais émanant à cette vente seront supportés par Monsieur et Madame CHARPENET Grégory domiciliés à Saint Alban les Eaux (Loire)
- donne pouvoir à Madame le Maire pour la signature de cette vente.

Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,
GAUDARD Bernard



Fait à Villemontais, 14 Mars 2024
Le Maire,
GAUME Marie Françoise

